

La formation des bibliothécaires de jeunesse dans le cadre de l'université

par Katerine Feinstein

Responsable de la formation des bibliothécaires de jeunesse à Médiat Rhône-Alpes

« **L**es sections pour enfants ont apparemment trouvé leur vitesse de croisière. Maintenant, elles font partie de tout équipement territorial : elles disposent de surface et de personnel. Ne sont-elles pas en train de subir l'épreuve de la banalisation ? Vitesse de croisière et routine peuvent être parfois synonymes. Que peut devenir une institution si elle n'est pas accompagnée de formation et de réflexion permanentes ? » Geneviève Patte, décembre 1993 – Grenoble.

Ces propos, et particulièrement les conclusions du colloque *Vingt ans de développement des bibliothèques jeunesse* qui s'est tenu à l'université Pierre-Mendès-France de Grenoble, nous ont montré le vide de la formation des bibliothécaires de jeunesse et l'obligation de trouver des moyens pour les former.

La disparition du CAFB et les récentes réformes statutaires dans la fonction publique territoriale nous obligent finalement à trouver des mesures de réorientation de la formation professionnelle. Les centres régionaux de formation demeurent les structures irremplaçables d'organisation, d'animation et de coordination des actions de formation en liaison avec l'université et en association avec d'autres partenaires. C'est dans cette perspective que le centre de formation Médiat Rhône-Alpes et le département *information-communication* de l'IUT II de l'université Pierre-Mendès

France proposent un certificat d'université intitulé *Littérature et bibliothèques pour la jeunesse*. La création de ce certificat dans la région Rhône-Alpes se justifie pleinement. Les sections jeunesse sont généralement les plus développées et les plus dynamiques des quelque quatre cents bibliothèques publiques de la région. De ce fait, les enseignements sur la littérature et les bibliothèques de jeunesse constituaient déjà une spécialité reconnue de Médiat Rhône-Alpes.

Ce certificat, prioritairement destiné à la formation continue, vise à donner une spécialisation dans le domaine de la littérature et des bibliothèques jeunesse (recrutement bac + 2 de la fonction publique territoriale) :

- soit pour mettre à jour leurs connaissances après plusieurs années de pratique professionnelle pour ceux qui sont en poste dans la section jeunesse d'une bibliothèque publique ;
- soit pour acquérir une compétence dans ce domaine pour ceux qui exercent en dehors des sections jeunesse, mais qui seront amenés à y travailler à la faveur d'une mutation ou d'une réorganisation interne du service.

On pourrait imaginer, d'autre part, l'intérêt que peut présenter ce diplôme au titre de la formation initiale d'application des assistants qualifiés du patrimoine et des bibliothèques. Son programme spécialisé complète en effet

très bien la compétence professionnelle acquise au préalable en formation initiale par exemple dans un DUT *Métiers du livre*, d'où l'importance de l'organisation conjointe de ce diplôme avec le département de l'IUT de Grenoble chargé de ce DUT.

Le programme des enseignements proposés comporte quatre unités de valeur d'une durée de 150 heures :

– UV1 : les bibliothèques pour la jeunesse, lieux d'accueil ; histoire des bibliothèques de jeunesse ; typologie

des bibliothèques ; construction, aménagement, mobilier ; animation ;

– UV2 : la littérature enfantine et ses supports ; économie ; édition ; les grands domaines de la littérature ; l'audiovisuel ;

– UV3 : lectures et lecteurs ; problématique des apprentissages de la lecture ; psychologie de l'enfant ; sociologie de la lecture ; les publics ;

– UV4 : un mémoire de type universitaire avec une problématique définie à

l'avance validera la quatrième unité de valeur.

Les enseignants seront des universitaires ou des professionnels spécialistes des domaines étudiés.

La création de ce diplôme universitaire sous forme de certificat de spécialisation permettra de revaloriser la littérature et les bibliothèques jeunesse. Le vide de la formation laissé par la disparition du CAFB sera en partie comblé, mais surtout on évitera à terme la mort du métier de bibliothécaire pour la jeunesse.

Université Pierre-Mendès-France
(Grenoble-II)

Certificat de spécialisation *Littérature et bibliothèques pour la jeunesse*

L'université Pierre-Mendès-France propose, à partir de la rentrée universitaire 1994-1995, un certificat de spécialisation *Littérature et bibliothèques pour la jeunesse*, organisé par Médiat Rhône-Alpes (Centre régional de formation aux métiers du livre) et l'IUT-II (département *information-communication*).

Niveau	Post DUT
Objectifs	Acquérir une connaissance spécialisée sur : – les bibliothèques pour la jeunesse et leur public, – la littérature pour la jeunesse.
Enseignement	– Tous les lundis, de fin novembre à fin mai 1995 – Une semaine en janvier 1995 – 15 jours de stage
Organisation du certificat	50 heures UV1 – les bibliothèques pour la jeunesse, lieux d'accueil UV2 – la littérature enfantine et ses supports UV3 – lectures et lecteurs UV4 – mémoire
Conditions d'admission	– Titulaires d'un diplôme reconnu pour l'accès au concours externe d'assistant qualifié de conservation ou bibliothécaire adjoint spécialisé (exemple : DUT <i>métiers du livre</i> , DUT <i>documentation d'entreprise</i> , DEUST <i>documentation</i>) – Assistant qualifié de conservation – Après validation des acquis : assistant de conservation ou autres professionnels non titulaires des diplômes ci-dessus.
Dossier d'inscription, renseignements	Médiat Rhône-Alpes, université Pierre-Mendès-France – BP 47 38040 Grenoble cedex 9 Téléphone : 76 82 56 28 Télécopie : 76 82 60 95
Coût de la formation	4 500 F, plus inscription à l'université Pierre-Mendès-France.

Date limite de réception des dossiers à Médiat : 10 novembre 1994.